

## 2- Un ajustement de l'emploi lors de la crise concentré sur l'intérim

**E**n Picardie et à l'image du niveau national, les emplois à forme particulière ont subi plus fortement les conséquences de la crise. L'intérim notamment, très utilisé dans les nombreuses entreprises industrielles, joue à plein son rôle d'ajustement en diminuant, permettant dans un premier temps de préserver l'emploi stable. Dans un deuxième temps, les entreprises mobilisent le chômage partiel pour amortir la baisse de l'activité économique. Toutefois, si ces amortisseurs ne suffisent pas, les entreprises sont amenées à réduire leurs effectifs, et à adapter leur stratégie d'embauche en substituant des contrats à durée déterminée aux emplois stables.

Marie Duhayon, Line Leroux, Louise Obein (Directrice), Martial Maillard (Insee)

À l'image de la France, la baisse du produit intérieur brut dès le deuxième trimestre 2008 engendre en Picardie un ralentissement de l'activité des entreprises, qui se répercute sur l'emploi. Dans un premier temps, le ralentissement de l'activité se répercute sur l'intérim : 2 200 emplois intérimaires en équivalent temps plein (ETP) sont ainsi supprimés entre 2007 et 2008 puis 6 700 entre 2008 et 2009 en Picardie et respectivement 33 000 et 155 500 au niveau national. Puis, l'intérim reprend, conjointement à la reprise du PIB constatée en 2010.

Dans un second temps, les entreprises recourent davantage à l'activité partielle. Le nombre d'heures de chômage partiel consommées est multiplié par dix en Picardie et par sept en France métropolitaine entre 2008 et 2009.

La crise économique de 2008-2009 qui touche initialement l'industrie, se propage aux autres secteurs d'activité, le commerce, la construction, puis à partir du 1<sup>er</sup> trimestre 2009 aux activités tertiaires. Si dès le 4<sup>e</sup> trimestre 2009 l'emploi se stabilise dans le commerce et les services, en revanche il continue à baisser dans l'industrie et la construction.

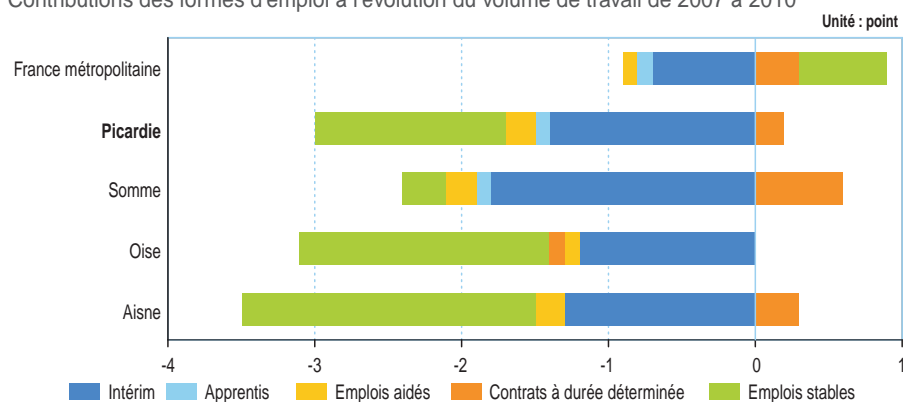
Par sa structure fortement liée à l'industrie, l'économie picarde est plus fortement impactée qu'au niveau national, d'autant plus que la région a perdu 5 000 emplois hors intérim dès 2008. Ainsi, de 2007 à 2010, le volume total d'heures travaillées s'est replié de -2,7 % en Picardie contre une quasi-stabilité pour l'ensemble de la métropole (+0,1 %). Cette régression de l'emploi positionne la Picardie au second rang après l'Alsace.

### Les formes particulières d'emploi ont absorbé la moitié de la baisse de l'emploi lors de la crise économique de 2008-2009

Destinées à adapter la demande de travail des entreprises aux fluctuations conjoncturelles de l'activité, les formes

### 10 Un repli de l'emploi stable et de l'intérim en Picardie

Contributions des formes d'emploi à l'évolution du volume de travail de 2007 à 2010



Source : Insee, DADS 2007 et 2010, exploitation au lieu de travail

particulières d'emploi ont subi une contraction nettement plus marquée que les emplois stables (respectivement -9,3 % et -1,6 %). Les formes particulières d'emploi ont ainsi absorbé la moitié du repli du volume de travail salarié en Picardie, soit -1,4 point sur -2,7 points (figure 10). Au niveau métropolitain, la réduction de 3,6 % du volume de travail des formes particulières d'emploi a été absorbée par une progression de 0,7 % de celui des emplois plus stables.

### L'intérim, premier levier d'ajustement de l'emploi dans la crise

Forme d'emploi vouée par essence à absorber des pics d'activité, l'intérim assure un premier effet tampon entre l'activité économique et l'emploi durable. Il recule ainsi très fortement au cours de la période 2007-2010 en Picardie (-28,8 % en termes d'heures salariées). Cette baisse est plus marquée encore qu'au niveau métropolitain (-19,7 %) et constitue le deuxième plus fort repli après celui de l'Auvergne. Seul l'intérim contribue à la contraction du volume de travail des formes particulières d'emploi de -1,4

points observée pendant la crise, la contribution positive des CDD compensant les contributions négatives de l'apprentissage et des emplois aidés (figure 10).

L'ajustement de l'emploi s'opère d'abord par une baisse de près de 10 % du nombre de contrats d'intérim conclus<sup>3</sup> entre 2007 et 2008, soit un peu plus de 58 000 contrats de moins. En 2009, les contrats continuent à diminuer avec simultanément davantage de temps partiels et des durées de missions plus courtes. Enfin, le produit intérieur brut progressant de nouveau, l'intérim, réagissant aux fluctuations économiques, repart à la hausse sans toutefois retrouver son niveau d'avant-crise : on dénombre en 2009 environ 108 000 contrats de moins qu'en 2007, soit 6 000 équivalents temps plein. Avec une baisse de 18,2 % du nombre de contrats conclus, il représente la forme particulière d'emploi ayant le plus reculé en quatre ans, et de façon plus marquée en région qu'au niveau national (-8,4 %) (figure 11). L'ampleur de ce repli est contrastée selon les secteurs d'activité.

<sup>3</sup> Contrats conclus comptabilisés au lieu de l'établissement utilisateur.

**11 Une concentration de l'emploi intérimaire dans la fabrication d'autres produits industriels**

Contrats conclus en intérim par secteur d'activité au lieu de l'établissement utilisateur en 2010

	Picardie			France métropolitaine	
	Volume nombre	Répartition %	Évolution 2007-2010 %	Répartition %	Évolution 2007-2010 %
<b>Agriculture, sylviculture, pêche</b>	<b>1 669</b>	<b>0,3</b>	<b>38,7</b>	<b>0,5</b>	<b>-5,6</b>
<b>Industrie</b>	<b>245 288</b>	<b>50,4</b>	<b>-23,6</b>	<b>37,6</b>	<b>-14,9</b>
Industries extractives, énergie, eau, gestion des déchets et dépollution	17 282	3,5	-1,7	3,6	-0,9
Fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac	49 852	10,2	2,4	3,2	-26,4
Cokéfaction et raffinage	296	0,1	28,7	0,0	-19,2
Fabrication d'équipements électriques, électroniques, informatiques ; fabrication de machines	20 395	4,2	-31,1	2,0	-33,5
Fabrication de matériels de transport	13 217	2,7	-37,2	12,0	0,1
Fabrication d'autres produits industriels*	144 246	29,6	-29,3	16,8	-20,7
<b>Construction</b>	<b>51 652</b>	<b>10,6</b>	<b>-16,2</b>	<b>13,3</b>	<b>-13,1</b>
<b>Tertiaire marchand</b>	<b>170 172</b>	<b>34,9</b>	<b>-9,7</b>	<b>42,3</b>	<b>-3,4</b>
Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	43 714	9,0	-23,1	11,7	-6,6
Transports et entreposage	64 168	13,2	-7,4	13,1	-2,1
Hébergement et restauration	9 740	2,0	24,9	4,7	15,4
Information et communication	1 145	0,2	-79,2	0,9	-8,9
Activités financières et d'assurance	2 048	0,4	-9,4	1,0	11,7
Activités immobilières	1 474	0,3	35,1	0,5	-1,6
Activités scientifiques et techniques ; services administratifs et de soutien	43 841	9,0	4,5	8,6	-11,0
Autres activités de services	4 042	0,8	11,0	1,7	2,1
<b>Tertiaire non marchand</b>	<b>16 315</b>	<b>3,4</b>	<b>12,5</b>	<b>5,6</b>	<b>27,3</b>
Administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale	16 315	3,4	12,5	5,6	27,3
<b>Non renseigné</b>	<b>1 883</b>	<b>0,4</b>	<b>-78,4</b>	<b>0,7</b>	<b>-26,5</b>
<b>Ensemble</b>	<b>486 979</b>	<b>100,0</b>	<b>-18,2</b>	<b>100,0</b>	<b>-8,4</b>

\*Note : le secteur de la fabrication « d'autres produits industriels » regroupe notamment les industries du textile, de l'habillement, du cuir et de la chaussure, du bois, du papier, de l'imprimerie, de la chimie, de la pharmacie, du caoutchouc-plastique, des produits minéraux non métalliques, de la métallurgie et la fabrication de produits métalliques à l'exception des machines et équipements.  
Source : Dares, Exploitation des fichiers Pôle emploi des déclarations mensuelles des agences d'intérim

L'industrie, qui regroupe la moitié des contrats, enregistre une baisse de -23,6 %, ce qui représente 69,8 % des pertes d'emplois intérimaires sur la période (figure 11). Le secteur de la fabrication d'autres produits industriels, premier consommateur d'intérim, a accusé la plus grosse perte avec près de 60 000 contrats de moins. Les deux autres principaux utilisateurs, à savoir le transport-entrepôt et la construction, perdent respectivement 5 100 et 10 000 contrats en trois ans. Malgré ces reculs, ces trois secteurs demeurent les principaux utilisateurs de l'intérim en 2010. À un niveau sectoriel plus fin, la fabrication de produits en caoutchouc et plastique, la fabrication de machines et équipements, ainsi que la fabrication de matériels de transport sont les trois secteurs industriels où le repli de l'intérim a largement contribué à la baisse d'emploi entre 2007 et 2010.

**Le chômage partiel et les contrats aidés, une régulation à l'initiative de l'État**

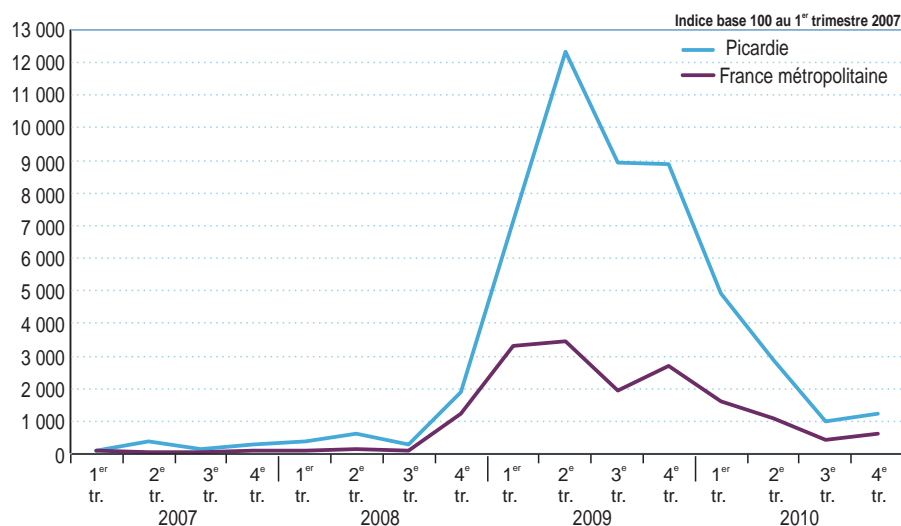
Plus tardivement, le chômage partiel prend le relais de l'intérim. À partir de fin 2008, le nombre d'heures consommées augmente significativement : de 27 000 au 3<sup>e</sup> trimestre 2008, elles passent à 193 000 au 4<sup>e</sup> trimestre et atteignent un pic au 2<sup>e</sup> trimestre 2009 avec 1 200 000

heures. Si le recours au dispositif baisse ensuite régulièrement, il ne redescend plus au niveau d'avant-crise (figure 12). Les secteurs d'activité les plus consommateurs de chômage partiel sont ceux où l'intérim a le plus reculé. En particulier, la métallurgie, la fabrication de produits en caoutchouc et plastique et la fabrication de machines et équipements représentent à eux seuls les trois quarts de la consommation régionale entre 2007 et 2010. Ces secteurs d'activité sur-

représentés en Picardie sont en partie liés à la filière automobile, au travers notamment de grands établissements, tels *Continental* à Clairoux et *Goodyear* à Amiens, aujourd'hui disparus. Cela contribue à expliquer la plus forte mobilisation de ce dispositif dans la région par rapport à la France métropolitaine au cours de la crise. Les grands établissements étant capables de résister plus longtemps aux difficultés, ce sont d'abord les petites et moyennes

**12 Une forte mobilisation du chômage partiel en Picardie pendant la crise**

Consommation d'heures de chômage partiel de 2007 à 2010 en Picardie et en France métropolitaine



Source : DGEFP - Sinapse/Extranet

entreprises qui utilisent l'activité partielle pour ajuster l'emploi aux carnets de commande. L'explosion de la consommation en 2009 s'explique par la forte mobilisation du dispositif par des établissements de plus de 1 000 salariés. Ils représentent à eux seuls un tiers de la consommation régionale sur l'ensemble de la période.

Dans le même temps, au plus fort de la crise, l'État remobilise les contrats aidés pour atténuer la montée du chômage. En 2009, les premières mesures ciblent les jeunes au travers d'un plan d'urgence : ainsi le nombre d'entrées en contrats aidés progresse de 37 %, atteignant 23 000 contrats signés. Deux ans plus tard, les priorités sont réorientées vers les demandeurs d'emploi de longue durée, notamment les seniors peu qualifiés, très concernés par les destructions massives d'emplois dans l'industrie.

### Des pratiques d'embauche modifiées

En parallèle et au fur et à mesure de l'avancée de la crise, les entreprises substituent des contrats à durée déterminée (CDD) aux contrats à durée indéterminée (CDI) comme stratégie d'adaptation. Même si les entreprises recourent depuis les années 2000 plus fréquemment aux CDD, leur part augmente de 10 points entre 2007 et 2010, atteignant 83,8 % de l'ensemble des embauches (*figure 13*). De plus, la principale évolution en 2010 porte sur la forte progression des contrats de très courte durée traduisant un turn-over important : sur 100 salariés, 40 entrent en CDD et 35 en sortent dans l'année, contre 28 entrées et 23 sorties les années précédentes.

Ainsi, le volume de travail en CDD progresse de +3,5 % de 2007 à 2010. Un recours plus important aux CDD à temps complet, substitués à des CDI, est à noter (+5,0 %), tandis que le volume de travail des CDD à temps partiel, plus vulnérables, régresse de -1,2 %. Les CDD contribuent pour +0,2 point à l'évolution du volume de travail.

Ces évolutions sont uniquement portées par le secteur tertiaire, notamment les services auprès des entreprises. Leurs activités étant liées en partie au dynamisme des établissements industriels, la faible visibilité pour les années à venir les conduit probablement à freiner les embauches durables.

Depuis la crise, la dynamique d'embauche des entreprises en Picardie s'est structurellement modifiée, avec davantage de turn-over, situation qui perdure à l'image du comportement national. Le

taux de rotation de la main d'œuvre (*définition*) atteint 56,5 % en 2013, soit vingt points de plus qu'avant crise, et se situe désormais au-dessus du niveau métropolitain (*figure 13*). Inférieure à la moyenne nationale en Picardie avant la crise, la part des embauches en CDD la dépasse en 2013.

### Selon les territoires, des leviers d'adaptation à la crise différents

De 2007 à 2010, le volume de travail global régresse dans chacune des zones d'emploi de Picardie mais à des degrés divers. Plus modérée dans celle d'Amiens, de -0,7 %, la baisse atteint -8,6 % dans la partie régionale de la zone de la Vallée de la Bresle-Vimeu. De façon générale, les territoires souffrent d'autant plus de la crise que leur appareil productif est orienté vers l'industrie. À vocation plus

#### 13 Depuis la crise, une rotation de la main d'œuvre plus importante

Taux de rotation\* annuels dans les établissements de 10 salariés et plus en Picardie

Année	Taux de rotation %	Taux d'entrée %	dont taux		Part des CDD dans les embauches %	Taux de sortie %
			d'entrée en CDI %	d'entrée en CDD %		
<b>Picardie</b>						
2007	36,1	36,3	9,5	26,8	73,7	35,9
2010	47,5	48,1	7,8	40,3	83,8	47,0
2013	56,5	56,8	6,4	50,4	88,7	56,3
<b>France métropolitaine</b>						
2007	43,4	44,3	12,8	31,5	71,1	42,5
2010	46,5	47,0	10,5	36,4	77,6	46,1
2013	54,8	55,1	9,3	45,8	83,1	54,5

Champ : établissements du secteur concurrentiel (industrie, construction et tertiaire). Sont en particulier exclus les administrations publiques, les collectivités territoriales, les principaux établissements publics, les établissements relevant de la Défense nationale et les établissements de travail temporaire.

\*Taux d'entrée, de sortie et de rotation hors transferts

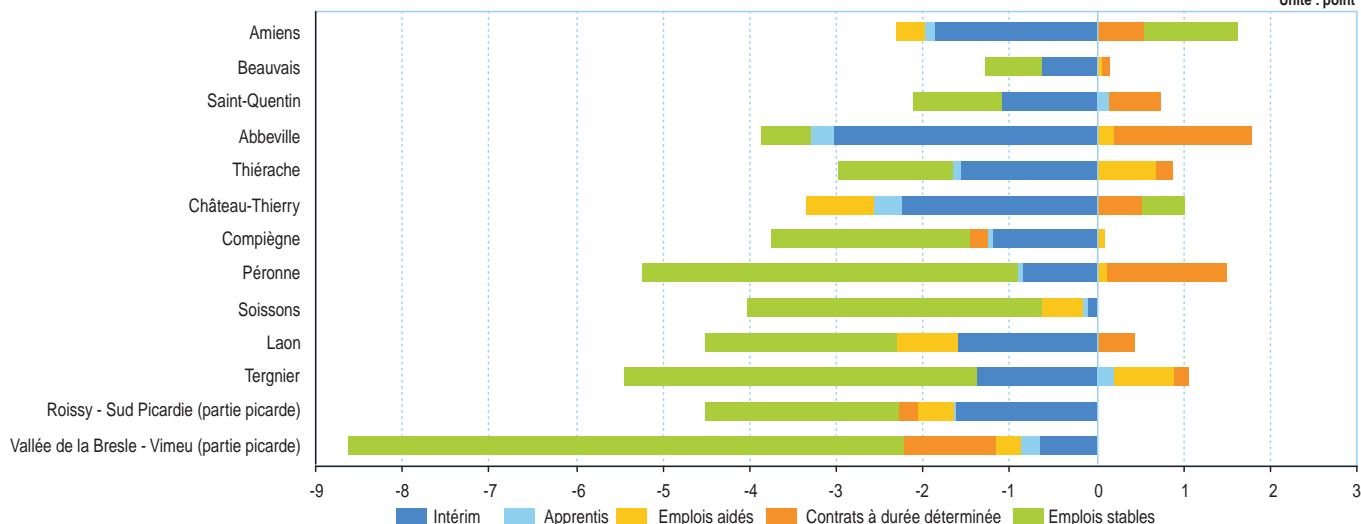
Lecture : pour 100 salariés employés dans les établissements picards en 2013, 56,8 entrées ont eu lieu dans l'année, dont 50,4 % en CDD.

Source : Direccte/Dares - EMMO/DMMO

#### 14 Des leviers d'adaptation à la crise différents selon les zones d'emploi

Contributions des formes d'emploi à l'évolution du volume de travail de 2007 à 2010

Unité : point



Source : Insee, DADS 2007 et 2010, exploitation au lieu de travail

tertiaire, les zones d'emploi polarisées sur les chefs-lieux de département - Amiens, Saint-Quentin et Beauvais - résistent mieux.

Dans les zones d'emploi d'Abbeville, de Château-Thierry et d'Amiens, le repli de l'intérim contribue le plus à l'adaptation de l'emploi à la crise (figure 14). Dans les trois zones d'emploi de l'Oise (Roissy-Sud Picardie, Beauvais et Compiègne) le chômage partiel a pris le relais de l'intérim de façon plus marquée qu'ailleurs, surtout dans les grands établissements industriels. Enfin, le plus souvent positive, la contribution des contrats à durée déterminée à l'évolution de l'emploi est la plus favorable dans les zones d'Abbeville et Péronne, à l'inverse des zones de Compiègne, de Roissy-Sud Picardie et plus encore de la Vallée de la Bresle-Vimeu. En effet, les secteurs tertiaires, pourvoyeurs de ce type de contrat, y enregistrent des baisses d'activités partiellement liées à celles des industries présentes sur place.

Dans l'ensemble, ces amortisseurs ne sont pas suffisants pour préserver l'emploi durable pendant cette période. En particulier, les zones de Roissy-Sud

Picardie et plus encore de la Vallée de la Bresle-Vimeu accusent de fortes pertes d'emplois stables. ■

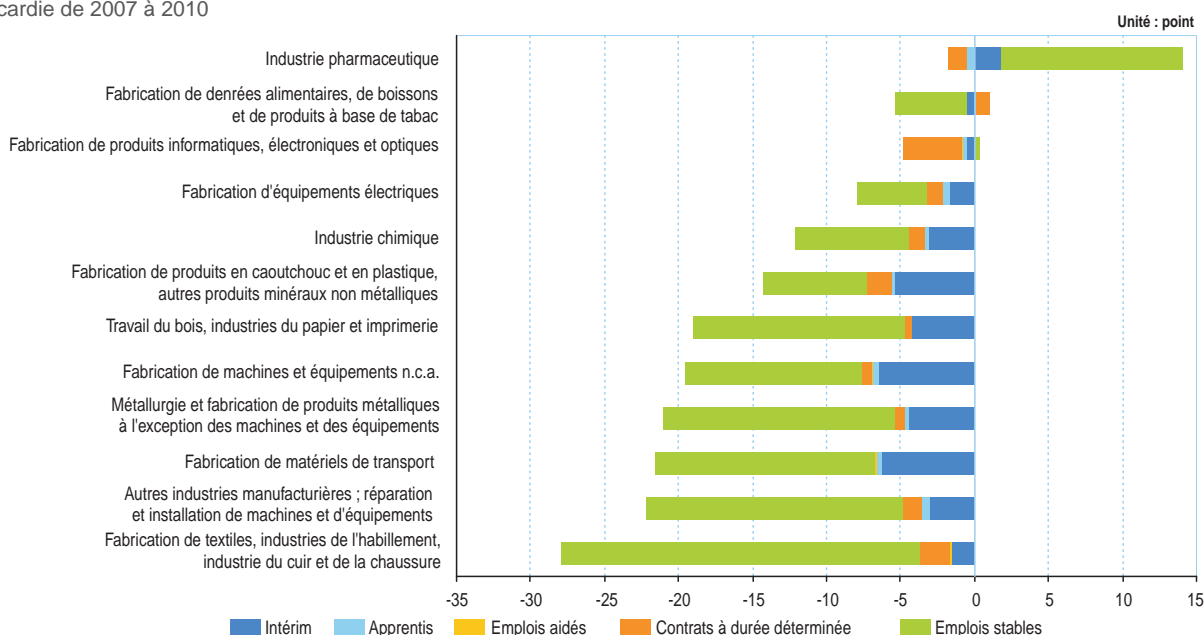
### Dans l'industrie, seule la pharmacie a créé des emplois stables

En Picardie, au sein de l'industrie, seule la pharmacie a créé des emplois au cours de la période 2007-2010. Ces créations ont été réalisées majoritairement sous la forme d'emplois stables (figure 15). Chacun des autres secteurs industriels a connu une baisse du volume de travail d'au moins -5 %, atteignant -20 % ou plus pour certains, tels la métallurgie et la fabrication de biens d'équipement ou de matériels de transport. Le plus souvent, l'ajustement de l'emploi a été réalisé par une baisse de l'emploi stable et par un moindre appel à l'intérim,

dans des proportions qui varient en fonction des secteurs (figure 15). Le repli de l'intérim a particulièrement contribué à l'ajustement de l'emploi dans la fabrication de produits en caoutchouc, plastiques, verre, béton et céramique, la métallurgie, la fabrication de machines, d'équipements et de matériels de transport. La baisse du recours aux CDD n'a contribué que pour une faible part à l'ajustement de l'emploi, sauf dans la fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques.

### 15 Un ajustement de l'emploi par un moindre recours à l'intérim dans la plupart des activités industrielles

Contributions des différentes formes particulières d'emploi à l'évolution du volume d'heures salariées dans l'industrie par secteur (A38) en Picardie de 2007 à 2010



Champ : industrie

Source : Insee, DADS 2007 et 2010, exploitation au lieu de travail